



Lettre à RH4 de la part de CPIP fatigués !

Cher Monsieur le chef du bureau de la gestion des personnels et de l'encadrement-RH4,

Par note du 11 avril 2018, vous nous avez informés de façon lapidaire et sans un mot d'excuse du report de la CAP de mobilité des CPIP au 16 et 17 mai 2018 invoquant « différentes difficultés techniques ».

Derrière ce motif vague se cache en réalité une totale impréparation d'une commission attendue depuis des mois par beaucoup de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (multiplication des notes additives relatives aux postes proposés, un logiciel sur lequel vous comptez mais qui ne fonctionne toujours pas laissant le soin aux OS de préparer la commission à votre place).

Ce report entraîne de lourdes conséquences pour chaque CPIP ayant formulé une demande, mais aussi pour leur famille et leur service respectif qui ne pourront anticiper d'éventuelles réorganisations et le feront comme d'habitude dans l'urgence.

Tout ceci témoigne de votre mépris à l'égard de notre profession, déjà malmenée par le report de la réforme statutaire qui devait initialement s'appliquer dès le 1er février 2018.

A l'heure où une nouvelle réforme de la Justice est en discussion mettant en avant le rôle du SPIP, nous souhaitons vous faire part de notre profonde lassitude.

Des CPIP fatigués, syndiqués... ou pas

A Creil, le 26 avril 2018